Nations Unies S/PV.7647



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7647e séance

Mercredi 16 mars 2016, à 11 heures

New York

Président :	M. Gaspar Martins	(Angola)
Membres :	Chine	M. Zhao Yong
	Égypte	M. Aboulatta
	Espagne	M. Gasso Matoses
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	Fédération de Russie	M. Iliichev
	France	M. Delattre
	Japon	M. Okamura
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Wilson
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Yelchenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest (3-9 mars 2016)

16-07205 (F)









La séance est ouverte à 11 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Mission du Conseil de sécurité

Exposé de la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest (3-9 mars 2016)

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé des trois coresponsables de la mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest, à savoir l'Angola, la France et le Sénégal.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma capacité de représentant de l'Angola.

La mission du Conseil de sécurité en Afrique de l'Ouest s'est terminée à Dakar le 8 mars 2016. Elle s'est réunie avec le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (UNOWAS). Elle a entendu un exposé du Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest, M. Mohamed Ibn Chambas, accompagné de sa suppléante, Mme Hiroute Gebre Selassie. La mission a également rencontré le corps diplomatique accrédité auprès du Sénégal, et a terminé sa visite par une réunion avec le Président Macky Sall, en sa qualité de Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

M. Chambas a présenté une vue d'ensemble de la situation dans la région et des questions relatives aux travaux de l'UNOWAS en matière de prévention et de règlement des conflits. Il a parlé des activités menées dans le cadre de la configuration et du mandat redéfinis de l'UNOWAS. Il a également relaté à la mission sa récente visite au Niger, où son bureau suit avec attention la situation avant le second tour de l'élection présidentielle, prévu le 20 mars, M. Hama Amadou, candidat de l'opposition, étant toujours emprisonné pour trafic d'enfants. Enfin, M. Chambas nous a relaté sa visite au Bénin, où il a salué la tenue pacifique de l'élection présidentielle, dont le second tour doit avoir lieu bientôt.

Les membres du Conseil ont insisté sur l'importance d'accélérer la mise en œuvre de la nouvelle configuration de l'UNOWAS et de mettre en place une cellule en Mauritanie pour coopérer avec le Groupe de cinq pays du Sahel. En outre, le Conseil a fait part de son appui au rôle que joue l'UNOWAS en matière de prévention des conflits dans la région, et a décrit le Bureau comme un modèle à suivre pour la diplomatie préventive des Nations Unies.

Le Représentant spécial a souligné la menace croissante que fait peser le terrorisme en Afrique de l'Ouest, en particulier avec Boko Haram. Il a demandé à la communauté internationale d'appuyer les pays de la région dans leur lutte contre le terrorisme. M. Chambas a également évoqué la visite conjointe qu'il a effectuée dans la région du lac Tchad avec son homologue, M. Abdoulaye Bathily, Chef du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale, dans le but de renforcer la coopération avec les pays de la région pour coordonner la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram. Il a par ailleurs pris note du lancement de contrôles conjoints aux frontières.

Une rencontre a été organisée avec le Président Macky Sall, qui a fait le point des problèmes touchant la région, y compris la menace terroriste. Il a partagé ses vues sur la situation au Mali et la nécessité de garantir l'intégrité territoriale du pays, laissant entendre qu'il fallait donner à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali les moyens d'exécuter son mandat, en tenant compte de la violence qui frappe actuellement le Mali. Le Président a insisté sur le caractère transnational de la menace terroriste, appelant la communauté internationale à déployer des efforts concertés pour appuyer la lutte contre les groupes terroristes dans la région, et indiqué que les pays d'Afrique de l'Ouest devaient renforcer leurs capacités afin de pouvoir s'attaquer à de telles menaces.

Les membres de la mission ont voulu connaître l'avis du Président Sall s'agissant de trouver une solution aux crises en Guinée-Bissau et au Burundi. Le Président a recommandé de mener un processus de révision constitutionnelle en vue de régler la situation à l'avenir, tout en exhortant les autorités à œuvrer de concert jusqu'à la fin du mandat du Président bissau-guinéen, M. José Mário Vaz, qui assume toujours la présidence. Le Président a également mis l'accent sur le rôle de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) en Guinée-Bissau, sur les difficultés financières auxquelles se heurte la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau et sur sa contribution importante au maintien de la paix et de la sécurité dans le pays.

Le Président a informé la mission qu'il s'était rendu au Burundi, les 25 et 26 février, en tant que membre de la délégation de haut niveau de l'Union africaine, dont faisaient partie les Présidents de l'Éthiopie, du Gabon, de la Mauritanie et de l'Afrique du Sud, et a demandé au Président burundais d'engager un dialogue sans exclusive avec les parties prenantes burundaises, y compris celles qui ont quitté le pays, et de libérer tous les prisonniers politiques. Le Président Macky Sall a signalé que le Président ougandais avait joué un rôle important en facilitant le dialogue interburundais et en trouvant des moyens d'apaiser les tensions avec le Rwanda. Il a souligné l'importance de la fonction mobilisatrice de l'Union africaine dans les négociations au Burundi, et de la décision de l'Union africaine d'envoyer 100 observateurs militaires et 100 observateurs des droits de l'homme au Burundi, le Président Nkurunziza ayant rejeté la proposition de l'Union africaine de déployer une mission africaine de maintien de la paix au Burundi. Le Président Macky Sall a demandé au Conseil de sécurité d'appuyer cette mission d'observation de l'Union africaine au Burundi.

Enfin, nous saisissons cette occasion pour remercier le Gouvernement sénégalais de l'accueil chaleureux et de l'hospitalité offerts à la mission du Conseil de sécurité au Sénégal. Nous remercions M. Chambas et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel d'avoir pris les dispositions logistiques et protocolaires nécessaires au bon déroulement de la mission au Sénégal. Nous remercions également le Secrétariat, les équipes de sécurité et tous ceux qui ont participé, de manière directe ou indirecte, à l'organisation de la mission du Conseil de sécurité dans des pays d'Afrique de l'Ouest, ainsi que la France et le Sénégal d'avoir codirigé cette mission importante.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant de la France, qui va faire une déclaration sur la visite du Conseil au Mali.

M. Delattre (France) : Je me permets tout d'abord d'adresser mes chaleureux remerciements aux autorités maliennes, sénégalaises et bissau-guinéennes pour leur accueil, et au Secrétariat de l'ONU, en particulier le secrétariat du Conseil de sécurité, le Département des opérations de maintien de la paix et la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) pour avoir rendu possible et fort bien organisé la mission du Conseil de sécurité du 4 au 7 mars derniers. Nous souhaitons continuer à travailler avec le Secrétariat pour tirer tous les enseignements de cette importante mission. Je tiens également à remercier vivement l'Angola et le Sénégal, avec qui nous avons formé une équipe soudée pour mener cette importante visite.

Je me permettrai de centrer mes remarques sur l'étape que nous avons faite au Mali, où le Conseil de sécurité a rencontré un grand nombre d'acteurs. Le Conseil a notamment rencontré le Président et le Gouvernement maliens et a pu rencontrer l'ensemble des groupes armés signataires de l'accord de paix. Nous avons pu également échanger avec les parlementaires, les représentants de l'État et les élus locaux à Tombouctou, les imams des mosquées de Tombouctou ainsi que des associations de femmes. Nous avons eu en outre des échanges très utiles avec l'encadrement de la MINUSMA ainsi qu'avec des représentants de l'Opération Barkhane et de la mission militaire de l'Union européenne visant à contribuer à la formation des forces armées maliennes. Deux ans après la première mission du Conseil de sécurité au Mali, cette mission a permis de porter trois messages principaux.

Premier message : il n'y aura pas de paix possible sans une réconciliation de tous les Maliens. Toutes les composantes de la société malienne, sur l'ensemble du territoire, doivent être réunies et se sentir incluses. C'est le message qu'a porté le Conseil en se rendant pour la première fois dans le nord du pays, à Tombouctou. La réunion du Conseil de sécurité avec les principaux imams de Tombouctou, particulièrement émouvante et forte, nous a permis de mesurer combien les Maliens aspirent à la paix.

Deuxième message : les efforts de réconciliation et de mise en œuvre de l'accord de paix doivent être accélérés. Le Conseil a incité très clairement l'ensemble des parties signataires à l'accord de paix à accélérer la mise en œuvre concrète de l'accord pour apporter les dividendes de la paix aux populations du Mali. Nous avons été frappés de constater que l'ensemble des acteurs maliens, Gouvernement et groupes armés compris, se sont prononcés clairement en faveur de l'accord de paix. Nous avons pu également mesurer les enjeux qui se posent pour une pleine mise en œuvre de cet accord.

Troisième message : face à la menace persistante du terrorisme, notre détermination doit être totale. Le Conseil a apporté son soutien aux forces maliennes, qui sont en première ligne dans ce combat contre le

terrorisme. C'est en particulier vrai dans le centre du Mali, une région qui est quelque peu déstabilisée par la multiplication des attaques terroristes depuis le début de l'année 2015, et c'est l'une des raisons pour lesquelles le Conseil de sécurité a tenu à se rendre à Mopti. Cette mission a aussi permis de démontrer le soutien du Conseil de sécurité aux Casques bleus de la MINUSMA dont le courage et le dévouement pour protéger les populations civiles maliennes doivent être salués. Nous avons entendu l'ensemble des acteurs maliens, et notamment le Président Ibrahim Boubacar Keita, appeler avec force à renforcer la MINUSMA pour faire face aux menaces asymétriques qu'elle doit affronter. C'est aussi le message que le Président sénégalais nous a clairement adressé.

Voilà, en étant délibérément schématique et bref, ce que je retiens s'agissant de notre visite au Mali, de cette mission particulièrement dense et utile.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la France de son exposé.

Je donne maintenant la parole au représentant du Sénégal, qui va faire une déclaration sur la visite du Conseil en Guinée-Bissau.

M. Ciss (Sénégal) : Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-moi, Monsieur le Président, de vous présenter les regrets de l'Ambassadeur Fodé Seck, qui a été avec vous au cours de cette mission. Une autre mission en dehors de New York, des États-Unis pour être plus précis, ne lui a pas permis d'être présent ici ce matin.

Cela étant dit, je voudrais, avant d'en arriver au rapport proprement dit, remercier le Secrétariat à mon tour ainsi que les missions des Nations Unies dans les trois pays qui ont été visités – le Mali, la Guinée-Bissau et le Sénégal – et, notamment, le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau (BINUGBIS) ainsi que l'équipe de sécurité pour leurs efforts et leur assistance qui ont contribué au succès de la mission. Je voudrais également remercier tous les membres du Conseil pour leurs contributions significatives à toutes les étapes de la mission, en réservant bien sûr une mention spéciale à l'Angola et à la France, les pays coorganisateurs de la mission, pour l'excellent travail collectif qu'ils ont eu à fournir.

Pour en venir au rapport, après le Mali, la mission du Conseil de sécurité a visité la Guinée-Bissau le 7 mars pour évaluer la situation politique dans le pays. Sous la présidence de l'Angola et la coprésidence du Sénégal, la mission a tenu des réunions avec le Premier Ministre, Carlos Correia, en présence de certains membres de son gouvernement, notamment le Ministre des affaires étrangères, du Président du Parlement, M. Cipriano Cassamá, des dirigeants du parti au pouvoir, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et de Cabo Verde (PAIGC), et du parti d'opposition, le Parti du renouveau social (PRS). Le Conseil a enfin tenu une réunion avec le Président de la République, S. E. M. José Mário Vaz. Il faut signaler que les réunions initialement prévues avec la délégation du BINUGBIS, le corps diplomatique et la société civile ont dû être annulées en raison de contraintes de temps.

Au cours de l'audience qu'il a accordée aux membres du Conseil de sécurité, le Premier Ministre, Carlos Correia, est revenu sur les raisons à l'origine de la crise politique qui affecte le bon fonctionnement des institutions du pays, ainsi que les difficultés rencontrées pour l'approbation par le Parlement du programme du Gouvernement en janvier 2016.

Essentiellement, le Conseil a eu à délivrer trois importants messages. Le Conseil a réaffirmé tout l'intérêt qu'il accorde à la situation en Guinée-Bissau et son engagement à continuer d'assister le pays dans ses efforts. Le Conseil a insisté sur la nécessité d'un dialogue inclusif et constructif afin d'apaiser les tensions persistantes entre les autorités. Il a également salué le rôle important que joue la Mission de la CEDEAO en Guinée-Bissau, qui doit être soutenue pour la poursuite de sa mission.

Il faut dire également que le Conseil a rencontré le Président du Parlement, qui a expliqué dans le détail la crise qui touche le Parlement. Ensuite, la mission du Conseil a tenu une réunion avec le chef du PAIGC, M. Domingo Simões Pereira, qui a fait un exposé approfondi sur la crise au sein du parti au pouvoir, qui a conduit à l'expulsion de 15 de ses membres qui s'étaient abstenus de voter le budget de l'État présenté par le Gouvernement au Parlement en décembre 2015. La mission a également rencontré les dirigeants du principal parti d'opposition, le PRS, qui ont nié toute implication de leur parti dans la situation actuelle. Enfin, la mission a tenu sa dernière réunion en Guinée-Bissau avec le Président Vaz, qui a appelé à une solution politique à la crise interne qui touche le PAIGC, à travers un dialogue politique avec toutes les parties concernées. De l'avis du Président Vaz, ces différends politiques ne devraient pas être soumis aux organes judiciaires. En outre, il a salué le rôle joué par le Représentant spécial du Secrétaire

général dans la recherche d'une solution à la crise et a exprimé aux membres du Conseil son engagement à assurer le respect de la Constitution ainsi que le bon fonctionnement des institutions.

Devant le Président Vaz, le Conseil a souligné l'importance du dialogue pour résoudre la crise et lui a rappelé les implications régionales et sous-régionales de l'impasse politique, la menace de la criminalité transnationale organisée en Guinée-Bissau, du trafic de drogue et la crainte que les groupes terroristes et extrémistes profitent de la situation pour déstabiliser davantage la Guinée-Bissau et la région. De plus, le Conseil a appelé le Président à la préservation du dialogue, à respecter les lois et la Constitution du pays comme seuls moyens de résoudre la crise, la politique étant également soumise à la règle de droit.

La mission a quitté la Guinée-Bissau avec des préoccupations réelles par rapport à la fracture profonde entre les dirigeants politiques, les institutions de l'État et les partis politiques, tout en demandant aux acteurs concernés de travailler à la résolution de la crise par le dialogue, en conformité avec la Constitution et les lois.

Je tiens également, avant de terminer, à remercier les autorités bissau-guinéennes pour les dispositions qu'elles ont bien voulu prendre pour l'accueil de la délégation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Sénégal de son exposé sur la Guinée-Bissau.

Au nom du Conseil, je remercie tous les membres du Conseil de sécurité et du Secrétariat qui ont participé à cette mission de la manière dont ils se sont acquittés de leurs importantes responsabilités.

La séance est levée à 11 h 35.